

30 janvier 2015

52, rue de Dunkerque - 75009 PARIS
Tél : 01 55 34 33 20 - Fax : 01 44 53 01 14
snapatsi@snapatsi.fr



<http://snapatsi.fr>



DÉCLARATION PRÉALABLE CHSCT R PN DU 28 JANVIER 2015

Mercredi 28 janvier a eu lieu la réunion d'installation du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de réseau de la police nationale.

Le SNAPATSI y était représenté par Richard Dadouche, membre titulaire de cette instance.

A cette occasion, le SNAPATSI a rappelé ses principales revendications :

- la nécessité de mettre en place des mesures pour assurer de meilleures conditions de travail, rappelé le rôle du chef de service dans sa responsabilité de l'hygiène, de la sécurité et de la santé physique et mentale de ses agents.
- la défense de la qualité de vie des agents affectés dans la police nationale.
- la mise en avant du besoin de reconnaissance du travail fait,
- favoriser le dialogue entre collègues et avec leur hiérarchie,
- lutter contre les troubles psychosociaux et mise en place de plans d'action pour les prévenir.

Ce CHSCT a été suivi d'une réunion exceptionnelle présidée par le Ministre de l'Intérieur consacrée aux mesures destinées à renforcer la lutte contre le suicide. Le SNAPATSI a défendu l'idée que les causes du suicide sont multifactorielles, qu'en plus problèmes familiaux et économiques s'ajoutent la fatigue intellectuelle, le stress, le burn-out lié au travail, à la pression et aux tensions professionnelles, la durée des transports de plus en plus importante.

Le SNAPATSI présent dans les CHSCT de proximité, spéciaux, de réseau et ministériel défend une politique sociale au plus près des besoins des agents.

Bureau National
01.55.34.33.20

**LE SNAPATSI PROPOSE
DES ACTIONS VISANT À
AMÉLIORER LES CONDITIONS D'EMPLOI,
DE VIE AU TRAVAIL ET L'AUGMENTATION
DU POUVOIR D'ACHAT DES AGENTS DU MI**

S
O
C
I
A
L